



PRÉVENTION-SÉCURITÉ

Septembre 2021 • www.institutparisregion.fr

8 février 2018

LANCEMENT OFFICIEL DE LA PSQ

100 %

DES CIRCONSCRIPTIONS DE POLICE
ET DE GENDARMERIE CONCERNÉES

62

QUARTIERS DE RECONQUÊTE
RÉPUBLICAINE (QRR) EN FRANCE
(DONT UN QUART EN ÎLE-DE-FRANCE)

941

SECTEURS DE PROXIMITÉ ÉTABLIS
EN FRANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE
DES GROUPES DE PARTENARIAT
OPÉRATIONNEL (GPO) DANS
LES ZONES RELEVANT DE LA POLICE
NATIONALE (À L'EXCLUSION
DU PÉRIMÈTRE DE LA PRÉFECTURE
DE POLICE DE PARIS)*

* Paris et les trois départements de petite
couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-
Denis et Val-de-Marne)

LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN : DÉCLINAISONS FRANCILIENNES

À L'INSTAR DE LA POLICE DE PROXIMITÉ EN SON TEMPS, LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN (PSQ) VISE À TERRITORIALISER DAVANTAGE L'ACTION DES FORCES DE L'ORDRE POUR RESTAURER LA CONFIANCE DES CITOYENS ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES TERRITOIRES. OFFICIELLEMENT LANCÉE EN FÉVRIER 2018 APRÈS UNE PHASE PRÉALABLE DE CONCERTATION, CETTE « NOUVELLE » DOCTRINE EST CENSÉE PRÉVALOIR PARTOUT EN FRANCE, TANT DANS LES ZONES URBAINES, COUVERTES PAR LA POLICE NATIONALE, QUE DANS LES ZONES PÉRIURBAINES ET RURALES, COUVERTES PAR LA GENDARMERIE NATIONALE. FOCUS SUR LES DÉCLINAISONS FRANCILIENNES D'UNE RÉFORME À PORTÉE VARIABLE.

Érigée en « réforme majeure du quinquennat dans le domaine de la sécurité intérieure »¹, la police de sécurité du quotidien (PSQ) entend « placer le service du citoyen au cœur du métier de policier et de gendarme »². Elle se donne l'ambition d'instaurer « une police et une gendarmerie sur mesure », dont l'activité s'adapte aux besoins locaux. À l'appui d'une récente étude de L'Institut Paris Region (voir encadré p. 2), cette *Note rapide* apporte un éclairage sur les réalités contrastées de la police de sécurité du quotidien telle qu'elle prend forme en Île-de-France.

LES DIFFÉRENTS VISAGES DE LA PSQ EN ÎLE-DE-FRANCE

Seize quartiers de reconquête républicaine

À l'échelle nationale, parmi les mesures initialement annoncées, les plus tangibles ont permis de bénéficier d'effectifs supplémentaires à travers la création des « quartiers de reconquête républicaine » (QRR) et la désignation de vingt « départements mieux accompagnés » s'agissant des groupements de gendarmerie.

Si l'Île-de-France ne compte aucun département mieux accompagné sur son périmètre de grande couronne relevant de la gendarmerie, elle concentre 16 QRR, soit un quart des 62 quartiers de ce type existant en France. À l'exception de celui de Fosses-Louvres (Val-d'Oise), ces QRR franciliens

LA PSQ SOUS L'ANGLE DES PARTENARIATS LOCAUX

L'étude sur laquelle s'appuie cette note interroge la mise en œuvre et la portée de la PSQ à partir de l'axe central des partenariats locaux. Elle repose sur une enquête de terrain menée en 2020, incluant la collecte de témoignages localisés sur huit sites :

- le secteur de Palaiseau (circonscription de police et compagnie de gendarmerie) en Essonne ;
- l'agglomération de Melun Val-de-Seine (zone « police nationale » pour l'essentiel) en Seine-et-Marne ;
- la commune de Fosses (QRR Fosses-Louvres, zone « gendarmerie ») dans le Val-d'Oise ;
- la commune de Trappes (QRR Les Merisiers, zone « police ») dans les Yvelines ;
- la commune d'Aulnay-sous-Bois (QRR Gros Saule, zone « police ») en Seine-Saint-Denis.
- la commune de Méru (zone « gendarmerie ») dans l'Oise ;
- le secteur de la côte de Beauté (circonscription de police de Royan et brigade de gendarmerie de La Tremblade) en Charente-Maritime ;
- l'agglomération de Bressuire (zone « gendarmerie ») dans les Deux-Sèvres.

Au total, 58 interviews ont été effectuées et 95 personnes ont été interrogées dans ce cadre, parmi les forces étatiques et leurs partenaires locaux (collectivités, bailleurs sociaux et opérateurs de transport). À travers l'objet PSQ, ce matériau nous éclaire sur les modalités et les enjeux de la coproduction de sécurité dans les territoires.

se situent dans des circonscriptions urbaines couvertes par la police nationale (voir carte). Nombre d'entre eux se sont, en fait, substitués aux zones de sécurité prioritaire (ZSP) instaurées à partir de 2012.

Cette géographie prioritaire de la police de sécurité du quotidien vise à accorder plus de moyens là où les besoins sont les plus manifestes, pour une action policière renforcée autour d'objectifs localement ciblés (lutte contre les trafics de stupéfiants, les rodéos motorisés, etc.). Elle s'inscrit dans la philosophie du « sur-mesure », dans une logique d'adaptation aux problématiques du territoire. Telle qu'affirmée par le ministère de l'Intérieur, cette philosophie vaut cependant pour l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique : avec ou sans renfort d'effectifs, la PSQ a vocation à s'appliquer partout. Elle revêt néanmoins des aspects différents dans la police et dans la gendarmerie.

Des modalités variables en zone « gendarmerie »

En gendarmerie, la police de sécurité du quotidien entre en résonance avec la culture professionnelle et l'identité de corps, suivant l'idée convenue dans le discours des officiers que c'est « le cœur de métier », comme « un retour aux fondamentaux ». La stratégie élaborée au niveau central valorise la « fonction contact », encourage les partenariats et se réclame d'une logique d'expérimentation à l'échelle des unités locales. Cependant, sur le terrain, la PSQ n'est pas forcément source d'innovations. Dans sa formalisation institutionnelle, elle consiste souvent à requalifier des pratiques préexistantes ou à relancer des dispositifs abandonnés par le passé. Elle peut aussi donner lieu à des initiatives nouvelles, mais, dans l'ensemble, elle ne transforme pas fondamentalement les manières d'agir, et ce n'est d'ailleurs pas vraiment ce qui est recherché : il s'agit plutôt de promouvoir et de conforter le travail de proximité.

Dans certains cas, la police de sécurité du quotidien se matérialise par des patrouilles pédestres, équestres ou cyclistes, des permanences dans les mairies, des postes avancés dans les centres commerciaux ou d'autres démarches visant à rendre la gendarmerie plus accessible hors de la brigade. Parfois mobilisés pour ces missions, les réservistes constituent une ressource pour la PSQ. En Seine-et-Marne, par exemple, ce sont eux qui composent la brigade de sécurité des mobilités (BSM) présente dans les transports en commun. Dans d'autres cas, des unités dédiées à la PSQ sont formées avec des militaires d'active, comme la brigade territoriale de contact (BTC) de la compagnie de Coulommiers (Seine-et-Marne), celle du Sud Yvelines ou les groupes de sécurité du quotidien (GSQ), créés sur plusieurs secteurs de gendarmerie de l'Essonne. Déchargées du travail judiciaire et des interventions d'urgence, ces unités centrées sur les prises de contact ont l'avantage de disposer d'effectifs propres, non compressibles, dont le service est garanti. De ce fait, elles sont plus visibles de l'extérieur, et généralement très appréciées des maires, des acteurs économiques

et autres partenaires locaux. Mais elles portent en germe le risque d'inciter les personnels des autres unités à délaisser davantage ces missions d'essence relationnelle censées rester partagées.

Des groupes de partenariat opérationnel dans la zone « police » de grande couronne

Dans la police nationale, au lancement de la police de sécurité du quotidien, il ne s'est pas passé grand-chose, dans un premier temps, sauf à considérer les renforts d'effectifs et les unités créées dans les quartiers de reconquête républicaine. C'est au printemps 2019 que la PSQ trouve matière à se concrétiser au travers des groupes de partenariat opérationnel (GPO). Guidés par une approche pragmatique de résolution des problèmes, ces groupes sont mis en place dans l'ensemble des circonscriptions de police nationale de France, sauf sur le ressort de la Préfecture de police – ce qui revient à dire qu'en Île-de-France, seules les zones de compétence « police » des départements de grande couronne sont concernées.

À ce stade, le ministère de l'Intérieur dresse un bilan positif des GPO³. Les échos internes et les retours des partenaires locaux sont effectivement plutôt bons, témoignant d'une démarche qui permet d'aller au-delà d'une gestion strictement policière pour traiter collectivement les situations problématiques. Tous les GPO n'ont cependant pas la même vitalité et tous les partenaires potentiels ne savent pas nécessairement de quoi il retourne, faute d'y être associés. En outre, les GPO posent question sur le plan de la gouvernance. Au départ, leur instauration a suscité de vives réactions chez les élus locaux, qui ont pu vivre cette nouveauté institutionnelle comme un dessaisissement. Transparaît toute l'ambivalence dans la posture de l'État qui en appelle à plus de concertation et de partenariat territorial, et qui, dans le même temps, impose un dispositif dont il se réserve le pilotage.

Si les réticences initiales sont aujourd'hui tombées, la question de l'articulation avec les dispositifs antérieurs reste entière. Un exemple, dans l'agglomération de Melun (Seine-et-Marne) : trois ans avant la création des GPO sectorisés au niveau de la circonscription de police, plusieurs groupes de travail nommés « groupes techniques opérationnels » (GTO) ont été mis en place au niveau de la communauté d'agglomération, dans le cadre du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (GTO polices municipales, GTO transports, GTO dédié aux quartiers d'habitat social, etc.), sans compter le groupe intercommunal de traitement de la délinquance. Cette juxtaposition pose des problèmes de lisibilité, notamment pour les partenaires qui ne maîtrisent pas toujours les rouages de ces mécanismes institutionnels.

UN BILAN D'ENSEMBLE EN DEMI-TEINTE

La police de sécurité du quotidien donne à voir des dynamiques variables, ce qui semble conforme à l'idée de « sur-mesure » territorial. Il serait cependant naïf d'y voir le reflet parfait

d'une stratégie d'ajustement aux besoins locaux. Les variations dans l'application de la réforme trahissent aussi et surtout des différences d'appropriation et d'imprégnation sur le terrain.

Une réforme à portée variable

Parce qu'elle se traduit de diverses manières, la police de sécurité du quotidien génère plus ou moins d'effets visibles localement. Elle n'a pas la même portée partout. De l'extérieur, la démarche est d'autant plus manifeste qu'elle s'adosse à des dispositifs spécifiques, labellisés PSQ, en lien direct avec les acteurs locaux.

Pour le maire de Saulx-les-Chartreux (Essonne), par exemple, « c'est un énorme plus » de pouvoir compter avec les gendarmes du groupe de sécurité du quotidien qui couvrent le secteur, s'arrêtent régulièrement en mairie, y tiennent des permanences, échangent et patrouillent dans le bourg avec les policiers municipaux... Ces derniers estiment que le groupe de sécurité du quotidien a servi de « véritable amortisseur » pour maintenir les relations avec la gendarmerie, à la suite de la fermeture de la proche brigade de Longjumeau, absorbée par l'unité plus lointaine de Palaiseau. Dans le même sens, le chef de la police municipale de Trappes (Yvelines) considère que le groupe de sécurité de proximité mis en place dans le quartier de reconquête républicaine des Merisiers a permis de renouer avec la police nationale et de « retrouver un lien perdu » quelques années plus tôt, à la suite du transfert des effectifs de voie publique du commissariat de secteur vers le commissariat d'agglomération d'Élancourt.

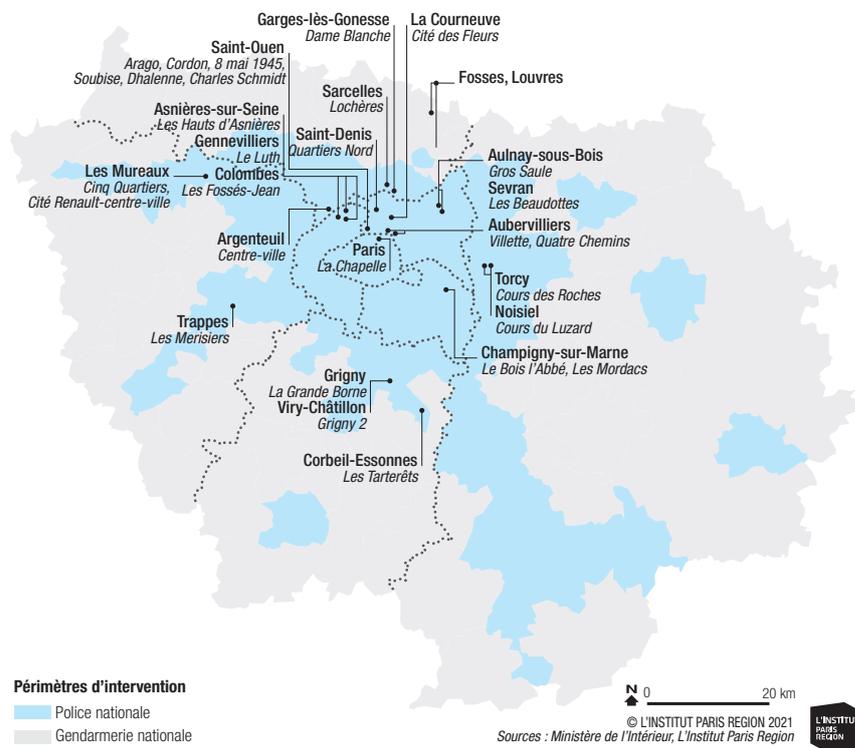
Mais la police de sécurité du quotidien n'est pas toujours incarnée de la sorte. Au regard de l'ensemble des sites étudiés, le sentiment dominant est qu'à défaut de substance, la PSQ n'a pas d'effets déterminants ni sur les modes opératoires, ni sur la teneur des partenariats locaux.

Une question de moyens et de priorisation

De l'avis majoritaire, la police de sécurité du quotidien poursuit des objectifs louables et véhicule une démarche favorable à la coproduction de sécurité, mais il faut relativiser, sinon minorer, son impact. Celui-ci paraît d'autant plus limité que plusieurs événements d'ampleur sont venus percuter son déploiement : les mouvements sociaux successifs de fin 2018 à début 2020 (en particulier le mouvement des « gilets jaunes »), puis la crise sanitaire (notamment la période du premier confinement), sans négliger les vagues de mobilisations contre les violences policières – mobilisations qui nourrissent, au sein des forces de l'ordre, un douloureux sentiment de remise en cause, laissant penser à certains que « la PSQ fait long feu », confirmant pour d'autres la nécessité de travailler le lien police/population.

En trois ans d'existence, la police de sécurité du quotidien a donc été perturbée par des effets de contexte qui ont obligé le ministère de l'Intérieur et ses services décentralisés à revoir l'ordre de leurs priorités. À ces facteurs externes s'agrègent

Les quartiers de reconquête républicaine situés en Île-de-France



des orientations internes qui viennent parfois contredire les objectifs de la réforme – plusieurs enquêtes pointent la perte de proximité liée aux mutualisations d'effectifs et autres mesures de restructuration des unités locales de police et de gendarmerie.

Pour les forces de sécurité, la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien semble donc être une gageure à moyens quasi constants. Elle bute sur des enjeux de priorisation, considérant que la gestion de l'urgence et l'intervention priment toujours au final. C'est une limite que les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et les autres partenaires soulignent également. Sur le thème d'une réforme qui ne s'en donne pas vraiment les moyens, ils déplorent l'insuffisance des effectifs policiers et, notamment, des renforts alloués au titre de la PSQ.

Une question d'ancrage et d'approche

Pour nombre d'acteurs locaux, il ne s'agit cependant pas seulement d'une question de moyens : c'est aussi une question d'ancrage et d'approche. La stratégie d'implantation territoriale des forces de l'ordre ne saurait reposer seulement sur le maillage géographique ; elle tient aussi au degré d'intégration des agents, à la façon dont ils s'approprient le territoire, apprennent à le connaître et parviennent à s'y faire reconnaître. Mais les mécanismes d'affectation, les logiques de carrière et la rotation d'effectifs qui en découle rajoutent une difficulté là où le partenariat et les liens police/population exigent du temps pour établir la confiance et l'interconnaissance.

Dans les esprits, la police de sécurité du quotidien reste associée à l'objectif initial de rapprochement entre les forces de l'ordre et les citoyens. Or, sur ce plan, les acteurs locaux peuvent avoir le sentiment que la PSQ manque en grande partie sa cible. Ils attendent davantage de la part des forces étatiques et les appellent souvent à revoir leur positionnement. À Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), par exemple, un cadre de la police municipale s'interroge sur le mode d'action des équipages de police nationale affectés dans le quartier de reconquête républicaine. Il constate la prévalence d'une logique interventionniste qui « passe à côté des gens ». De son point de vue, la démarche d'« aller vers » est des plus difficiles dans les quartiers marqués par les trafics de stupéfiants parce que la crainte des représailles est forte et que les policiers eux-mêmes sont mis en danger ; elle est néanmoins nécessaire pour appréhender et traiter les problèmes tels que les habitants les vivent, sans quoi l'efficacité de l'action policière leur paraît limitée, voire nulle.

La police de sécurité du quotidien suppose de forger une certaine approche du métier, plus ancrée localement, plus ouverte sur l'extérieur, en phase avec les attentes émanant de la population. Pour installer la PSQ dans la durée, il paraît donc essentiel de consolider la démarche en ce sens pour lui donner plus de corps. Par-delà la problématique des moyens, cela soulève de multiples enjeux : de recrutement (pour sélectionner les bons profils) ; de formation (pour travailler l'approche en profondeur par-delà les aspects juridico-techniques) ; de management (pour « briefer » et revenir en permanence sur les exigences de la PSQ) ; d'appréciation des performances individuelles (pour mieux tenir compte de la part préventive et relationnelle du métier) ; de pilotage et d'évaluation de l'action policière (à ouvrir davantage aux partenaires et à la population).

POUR UNE APPROCHE PLUS SENSIBLE DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ

Si le rapport police/population peut être travaillé sur le terrain, dans la gestion des interactions quotidiennes, il peut l'être aussi sur le plan de la gouvernance, dans la prise en compte des points de vue des citoyens. Or, s'agissant des affaires de sécurité en général et de la PSQ en particulier, les modes de gouvernement restent très institutionnels. Sauf rares exceptions, les citoyens n'y sont pas directement associés, et peu d'efforts sont engagés pour tenter de les impliquer⁴.

Au sein des services de police et de gendarmerie, c'est un point sur lequel insistent certains officiers, exprimant une certaine frustration de n'avoir pas de remontées directes de la population. Mais en pratique, la question se pose de savoir comment s'y prendre pour recueillir les demandes et les retours de la population. Question d'autant plus complexe qu'il s'agit de considérer les habitants dans leur diversité, le risque étant, sinon, de renforcer les effets de domination sociale en se rapprochant d'une partie seulement du public, au détriment des catégories minoritaires ou marginalisées.

Enquêtes en population, marches exploratoires, conférences de consensus, etc. : des initiatives intéressantes émergent pour favoriser l'intégration des points de vue des citoyens dans la gestion quotidienne des affaires de sécurité. Certes, elles restent rares et comportent des biais, mais elles ont le mérite de légitimer une approche plus sensible des questions de sécurité, centrée sur l'expérience vécue des habitants. ■

Virginie Malochet, sociologue
mission Prévention sécurité (Sylvie Scherer, directrice)

RESSOURCES

- Delpeuch T., Zagrodzki M., Vassileva M., Projet COPPoSQ, Conception d'outils de pilotage pour la police de sécurité du quotidien, Laboratoire Pacte, 2020.
- Malochet V., La police de sécurité du quotidien sous l'angle des partenariats locaux. Regards croisés sur une réforme à portée variable, L'Institut Paris Region, 2021.
- Malochet V., La gendarmerie, les polices des collectivités territoriales et la police de sécurité du quotidien (PSQ). Perspectives croisées, rapport de L'Institut Paris Region pour le CREOGN, 2021.

1. Discours du président de la République, Emmanuel Macron, devant les forces de sécurité intérieure, 18 octobre 2017.
2. Dossier de presse du ministère de l'Intérieur pour le lancement de la police de sécurité du quotidien, 8 février 2018.
3. « Police de sécurité du quotidien, la mise en œuvre des groupes de partenariat opérationnel », février 2021.
4. Voir : Malochet V., « La sécurité est-elle vraiment l'affaire de tous ? », *Les Cahiers de l'Institut Paris Region*, n° 178, p. 29-32, et, pour aller plus loin, « La sécurité est-elle vraiment l'affaire de tous ? Les limites de la participation citoyenne en France dans un domaine typiquement régaliens », *Participations*, 2021/1, n° 29, p. 41-71.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION EN CHEF

Laurène Champalle

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Sylvie Castano

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0)1 77 49 75 78

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X
ISSN ressource en ligne
2725-6839



institutparisregion.fr

